Formation

Agir en promotion de la santé mentale : concepts, ressources et outils

Dates de la session :
22 Mai , 23 Mai et 03 Juin 2025

Format & durée :
Présentiel | 3 jours - 21h

Lieu :
43 - Haute-Loire | Yssingeaux

Horaires :
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :
10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :
M. JACOB et J. MALARTRE, formatrices Promotion Santé ARA

Tarif :
Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :
melodie.jacob@promotionsante-ara.org - 09 80 55 44 99

Contact administratif :
contact07@promotion-sante-ara.org - 04 75 64 46 44

S'inscrire

Date limite 25 avril 2025 dans la limite des places disponibles

Santé mentale

Promouvoir la santé mentale, c'est partir du principe que nous avons tous et toutes une santé mentale à préserver, individuellement et collectivement. La santé mentale ne se résume pas à une absence de troubles psychiques mais prend également en considération le sentiment de bien-être/mal-être. Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les concepts utilisés dans le champ de la promotion en santé mentale.
- Discuter nos représentations en santé mentale.
- Clarifier les déterminants de la santé mentale dont les facteurs de protection.
- Déterminer la place de la promotion de la santé mentale dans sa pratique professionnelle.
- Expliquer les mécanismes de la stigmatisation dans le champ de la santé mentale.
- Reconnaitre les liens entre santé mentale et inégalités sociales de santé
- Identifier différents outils permettant de travailler sur la promotion de la santé mentale.
- Mettre en pratique l'ensemble des apports de la formation pour initier des projets collectifs en promotion de la santé mentale.

Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif, élus ou responsables de politiques publiques, usagers et personnes concernées.
Les acteurs de la Haute-Loire sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.

Pré-requis

Avoir une idée de projet en lien avec la santé mentale, déjà existant ou à venir.

Programme

Jour 1

La promotion de la santé mentale, c'est quoi ?

- Les concepts en promotion de la santé
- Les déterminants de la santé mentale
- La place de la promotion de la santé mentale dans la posture professionnelle

Jour 2

Quels liens entre stigmatisation et santé mentale ? Quelles stratégies pour agir en promotion de la santé mentale ?

- Les mécanismes de la stigmatisation
- Les méthodes et leviers pour agir en promotion de la santé mentale

- Les ressources et outils permettant de promouvoir la santé mentale.

Jour 3

Démarche de projet en santé mentale : comment agir ?

- Travail collectif autour de projets de promotion de la santé mentale
- Impulser une approche collective de la santé mentale, travailler en réseau.

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.
Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.

Suivi et évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'autopositionnement avant et après la formation, travaux de groupe, mises en situation, quiz participatif, auto-évaluation pendant la formation.
Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.
Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.

Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
Version du 02/12/2024